

2010/2295 - Convention d'application à la convention cadre d'objectifs et de moyens entre la Ville de Lyon et la SASP Olympique Lyonnais (Direction des Sports) (BMO du 29/03/2010, p. 0763)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, il s'agit donc, comme chaque année, du passage devant le Conseil, de la convention d'application à la convention cadre d'objectifs et de moyens entre la Ville de Lyon et la SASP Olympique Lyonnais.

Comme il se trouve souvent que sur l'Olympique Lyonnais, on entend dire beaucoup de choses et parfois des choses erronées, je prends trois minutes au Conseil, pour rappeler certains chiffres.

L'an passé l'Olympique Lyonnais a versé à la Ville de Lyon au titre de la redevance d'occupation du stade de Gerland, 1.200.000 €. La Ville de Lyon de son côté, a versé à l'Olympique Lyonnais, la somme de 1.070.000 €. Donc, j'allais dire, on est quasiment dans l'équité, même si l'Olympique Lyonnais a plus versé que ce qu'on lui a versé.

Sur les 1.070.000 €, la Ville de Lyon a décidé de renouveler l'achat de prestations de service qui se limite principalement à l'achat d'abonnements en virage : 1400 abonnements qui sont achetés, pour un total de 580.000 €. Ces abonnements, je le répète, sont redistribués aux clubs de football de Lyon, ainsi qu'à de nombreuses associations caritatives et chaque arrondissement a aussi un quota qui lui est affecté.

Je rappelle que les clubs amateurs qui reçoivent ces abonnements, les redistribuent généralement à leurs bénévoles : c'est une façon pour la ville de remercier tous les bénévoles qui, dimanche après dimanche, sont là pour encadrer les jeunes qui jouent principalement au foot.

Je rappelle aussi que nous nous sommes mis en conformité, dans le cadre du contrôle de la Chambre Régionale des Comptes, qui avait émis un avis favorable sur les dispositions de cette convention et ses modalités d'application. Elle nous avait simplement demandé, ce qu'on fait aujourd'hui, de lister les personnes qui sont bénéficiaires des différentes places ou abonnements.

Pour la deuxième partie, outre les prestations de service, il s'agit donc des missions d'intérêt général. Ces missions d'intérêt général se regroupent en trois thèmes : la formation, qui n'est plus de la compétence de la Ville, puisque c'est le Grand Lyon qui a pris cette compétence et autrement, le thème de l'insertion par le sport ou la lutte contre la violence, les discriminations et le racisme.

Pour ce faire donc, la Ville de Lyon verse à l'Olympique Lyonnais, une certaine somme. Donc si vous faites le calcul, c'est une participation qui est d'une part de 294.000 €, plus une autre de 150.000 €, ce qui fait qu'on arrive au total dont je vous ai parlé, de 1.070.000 €, avec les prestations de service.

Donc, quelles sont les contreparties ? Tout d'abord l'Olympique Lyonnais participe à l'insertion par le sport, puisqu'il est le principal contributeur des actions de sport dans la ville et Alain Giordano, le Maire du 9^e arrondissement, me faisait part tout à l'heure de toute l'importance pour lui, que revêtait dans le 9^e arrondissement, ce concours de l'Olympique Lyonnais auprès de l'Association Sports dans la ville.

L'Olympique Lyonnais aide aussi dans le volet Education : l'Association APFEE, et le dispositif que l'on appelle « Coup de pouce » qui est là pour favoriser dans les quartiers défavorisés, l'égalité des chances dans les écoles.

L'Olympique Lyonnais soutient aussi sur un volet Santé, l'Association IDEES pour le traitement de l'épilepsie, l'Association Docteur Clown, qui intervient dans

les milieux hospitaliers, notamment auprès des jeunes malades, dans des endroits comme à Neuro et je sais que c'est quelque chose qui est fortement apprécié.

L'Olympique Lyonnais soutient aussi l'Association Huntington Avenir, qui lutte contre la maladie d'Huntington, une maladie neuro-dégénérative, qui ne fait pas l'objet de financements pour sa recherche et ce sont donc des financements privés, qui permettent de lutter contre cette maladie.

Enfin l'Olympique Lyonnais soutient le sport amateur puisque de nombreux jeunes des clubs de Lyon ont été invités au stade durant la saison, ainsi que d'autres clubs, en sus des abonnements que nous versions.

Et l'Olympique Lyonnais, enfin, investit dans la lutte contre la violence et les discriminations, notamment sur la formation des stadiers, puisqu'il faut savoir que ce club est en pointe aujourd'hui sur cette formation.

Voilà, vous voyez que quelque part l'argent qu'on verse est on ne peut plus bien utilisé, que ce soit sur les prestations de service, car si vous avez des contacts, et je sais que vous en avez, avec les clubs de proximité, tous les bénévoles sont très heureux que la Ville leur fournisse ces abonnements en virage Sud, qui leur permettent d'aller voir leur club préféré. Et pour le reste, vous voyez que les missions sont totalement remplies.

Donc, il n'y a pas eu un avis favorable de la Commission, puisque je dois le dire et le reconnaître par honnêteté intellectuelle, M. Geourjon s'est abstenu, lorsqu'il y a eu ce dossier en Commission des Sports.

Voilà, Monsieur le Maire, chers Collègues, quelques mots sur cette convention qui concerne donc l'Olympique Lyonnais.

M. GEOURJON Christophe: Monsieur le Maire, mes chers Collègues, par ces deux délibérations (2295 et 2262), vous nous proposez de subventionner la Société Anonyme Olympique Lyonnais à hauteur de 294.000 € et l'Association Olympique Lyonnais à hauteur de 196.000 €. Soit au total un budget de 490.000 €.

Afin de donner un ordre de grandeur, cela correspond à la totalité des subventions que la Ville de Lyon a versé à l'ensemble des autres clubs et associations de football en 2008.

Vous comprendrez que dans ces conditions, il nous paraît d'autant plus important de contrôler la pertinence et la réalité des actions d'intérêt général conduites par l'OL.

En appui au versement de la subvention, nous avons en notre possession le rapport financier de la société OL. Rapport certes informatif, mais qui intéresse plus des actionnaires que des élus. Lors de la commission Sport, nous avons réclamé un rapport moral concernant, je reprends les termes de la convention, « les missions d'intérêt général » conduite par l'Olympique Lyonnais. Trois semaines après, et je suis désolé de ne pas pouvoir remercier Thierry Braillard lors de ce Conseil municipal, nous n'avons toujours pas eu ce rapport.

Nous souhaitons donc, Monsieur le Maire, dans l'attente d'un tel rapport, indispensable pour que nous puissions contrôler le bon usage de l'argent public, que vous reportiez le vote de la subvention à la SASP Olympique Lyonnais. Je vous remercie.

M. DAVID Jean-Jacques, Maire du 6^e arrondissement : Monsieur le Maire, chers Collègues, avec sa qualification en demi-finale de la ligue des champions, l'OL atteint un objectif fixé par Jean-Michel Aulas il y a dix ans. Dix ans de spectacles, de victoires, de défaites, de joies, de déceptions, mais surtout de persévérance et de courage soutenu par les Lyonnais. Bref, la stratégie a été payante.

Et l'OL rend au centuple ce que la ville lui donne. D'abord en prenant en charge une partie des frais de Gerland. Ensuite, aussi par des actions de proximité, de soutien aux sports amateurs, actions dans les quartiers, parrainage de tournois, etc.

Mais surtout, l'OL est notre meilleur outil de rayonnement dans le monde. L'OL porte l'image de notre ville à l'étranger. Un vecteur d'image qui, entre nous soit dit, pallie la faiblesse de la politique internationale de notre agglomération.

(Brouhaha.)

Nous pensons donc qu'il est légitime pour la ville d'apporter son soutien à l'OL. Et nous voterons bien entendu, ces dossiers. Mais attention à ce que ce soutien se fasse dans les règles en vigueur, et qu'il gagne, en parfaite conformité avec la loi.

Une dernière remarque pour conclure : l'engagement de la ville auprès de notre club leader ne doit pas faire oublier que des clubs de moindre renommée, issus de tous les quartiers de la ville, ont aussi besoin de l'aide de notre collectivité. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Le Groupe Ensemble Pour Lyon ! Cela ne vous dit rien aujourd'hui !

(Rires.)

Monsieur Havard, un petit mot quand même.

M. HAVARD Michel : Oui, un petit mot simplement, Monsieur le Maire, nous avons prévu de demander à Thierry Braillard de nous donner les conditions d'utilisation des différentes subventions.

(Bruits extérieurs)

M. LE MAIRE :C'est le rallye de Charbonnières.

M. HAVARD Michel : Le rallye a commencé je crois ! Voilà Thierry Braillard ayant apporté une partie des éléments d'information que nous souhaitions avoir par écrit, je ne serai pas plus long dans mon intervention et bien sûr, nous voterons cette délibération.

M. TETE Etienne, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, j'interviendrai sur deux aspects.

Le premier qui a déjà été souligné, le rapport d'utilisation de la subvention est réduit à une page, ce qui est bien moindre que ce que l'on avait d'habitude.

Sur la forme, l'audit souligne en page deux « sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe de l'annexe relative à la convention liant votre association Olympique Lyonnais à la SASP. » Or, malheureusement, nous n'avons pas ces documents pour voir quelle était l'opinion de l'audit, et nous savons qu'aujourd'hui, en matière d'audit, avec les débats de la SACVL, ô combien c'est important.

Deuxième observation, on ne peut que noter avec satisfaction l'évolution de l'opinion publique sur la nécessité de subventionner ces grandes manifestations sportives. J'indiquerai simplement la position de M. Sapy dans la Tribune de Lyon qui soulignait à propos de la Coupe Davis qu'il s'interrogeait beaucoup sur l'intérêt de subventionner toutes ces manifestations. Je vois que la victoire culturelle de notre Groupe est en train d'avancer.

Troisième observation, sur la baisse de la fréquentation du stade, car c'est peut-être la question qu'il faut se poser. Aujourd'hui, les chiffres officiels publiés par la fédération, le taux de remplissage provisoire puisque la ligue 1 n'est pas terminée, est à 80,5 % contre le taux de remplissage de 91,1 % de la saison 2008-2009, sachant qu'il avait été aux environs de 94 % à l'époque où on a dit qu'il était nécessaire de faire un nouveau stade à Décines.

On peut voir d'ailleurs que cette baisse n'est pas unique en France. L'OM, l'Olympique de Marseille a une baisse moindre de trois points au lieu de dix points pour l'OL et la moyenne pour la ligue 1 de cette année, toujours en chiffre provisoire baisse de cinq points.

Donc, nous pouvons voir deux choses : la baisse spécifique de l'Olympique Lyonnais, la baisse générale. Peut-être que les grandes années du foot business sont plutôt derrière nous que devant nous.

Quatrième et dernière observation, c'est bien l'élément de ce dossier que l'on n'a pas assez pris en compte. Que fait-on ? Nous achetons des places et nous les distribuons gratuitement. J'aimerais que l'on ait enfin deux éléments de réflexion.

Le premier c'est la totalité des personnes par rapport aux 25 000, 30 000 personnes qui viennent dans le stade, qui ne payent pas leur place. Quel est le taux de remplissage de gens qui se font payer le billet par ailleurs (les collectivités, les autres organismes éventuellement) car ce chiffre n'est pas négligeable.

La deuxième chose c'est de faire un test en grandeur nature. Pourquoi ne testons-nous pas la suppression de cette aide pour voir s'il y a autant de clients qui ont envie de venir dans ce stade, parce que c'est quand même le paradoxe de dire « nous avons besoin d'un stade de 60 000 places et de s'apercevoir qu'il faut autant de places gratuites tout en ne parvenant pas à le remplir.

C'est pour cela que notre Groupe votera contre ce rapport pour faire enfin le vrai test en grandeur nature.

M. BUNA Gilles, Adjoint : En précisant pour les raisons qui ont été dites qu'Alain Giordano et moi-même nous voterons ce rapport sans état d'âme.

M. BRAILLARD Thierry, Adjoint : Monsieur le Maire, deux réponses.

La première à M. David qui disait « c'est bien l'OL, mais n'oubliez pas les clubs de quartiers ». Monsieur David, ceci me donne l'occasion de vous rappeler que ne serait-ce que dans votre propre quartier, l'Eveil de Lyon a vu sa subvention multipliée de façon très conséquente, surtout pour une installation qui a coûté 700 000 euros à la ville qui a été rénové il y a un an et je pourrais dire la même chose des différents quartiers puisque en quelques années, nous avons multiplié par deux et demi les montants de subvention au club sportif amateur. Donc, on ne les oublie pas, j'allais même dire au contraire, depuis 2001, ils ont été notre priorité. Merci de l'avoir relevé. Vous permettez, comme le disait le Maire tout à l'heure, vu que vous êtes souvent là pour dire quand les trains arrivent en retard, permettez-moi de dire quand ils arrivent à l'heure qu'ils sont à l'heure.

Ensuite, concernant l'intervention de M. Tête. Je pense qu'à un moment donné, le vrai débat qu'il vient de poser est extrêmement intéressant, c'est de savoir ce que l'on veut faire de notre agglomération, savoir comment on voit les choses. C'est-à-dire, on ne peut pas dire on est pour le rayonnement de la ville, on est pour le développement économique et après entendre ce que je viens d'entendre. C'est contradictoire.

Je m'explique. Vous avez par exemple une demi-finale de coupe d'Europe où il y a quatre clubs qui sont qualifiés et qui représentent quatre grandes villes (Milan,

Munich Barcelone, Lyon). Regardez simplement la capacité des stades des quatre villes. Barcelone : 80 000 places, Munich : 70 000, Milan : 65 000, Lyon : 40 000. Si vous ne trouvez pas que là se pose la question d'une différence,

Avec le modèle économique du foot européen, si Lyon veut rester à son niveau actuel, l'infrastructure du stade est essentielle. Dans ce cas, il faut dire « non, nous ne souhaitons pas que Lyon continue à faire partie du concert européen du foot, il doit rester une équipe moyenne de ligue 1 et cela nous satisfera ». Cela peut être un discours, je suis prêt à l'entendre. Ce n'est pas le mien, j'essaierai de contredire cette pensée qui n'est pas la mienne.

Si l'on veut rester dans le quota européen comme c'est le cas actuellement, un grand stade d'au moins 60.000 places est nécessaire. Quand à l'autre argument qui est de dire « le stade de Gerland est de moins en moins rempli », vous savez au Grand Lyon comme ici, je prends souvent l'exemple sur un modèle qui m'apparaît très similaire à celui du Grand stade de Lyon-Décines, c'est celui de Munich et des allemands, on va laisser de côté les anglais, les espagnols et les italiens pour ne parler que de Munich.

Les dirigeants de Munich vous diront que le vieux stade olympique n'était plus rempli, ils étaient en perte de spectateurs avec une moyenne de 37.000. Depuis qu'ils ont Allianz Arena, stade -je le dis aussi à l'attention du Conseil- qui a mis trois ans et demi entre le moment de sa conception et celui de sa réalisation, je vous laisse méditer, donc depuis qu'ils ont ce stade, il est plein à 100 %, soit 69.000 places ! Cela veut dire aussi que des nouvelles enceintes ont un pouvoir d'attractivité que les anciennes n'ont pas. C'est la raison pour laquelle « comparaison n'est pas raison » et que s'il y a une baisse du nombre des spectateurs, cela ne veut pas dire que demain, s'il y avait une nouvelle infrastructure, la baisse serait encore plus visible, bien au contraire.

Voilà Monsieur le Maire, quelques explications que je voulais donner en marge de ce rapport.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur Braillard. Nous allons donc continuer sur la même lignée : avoir à la fois une ville profondément engagée dans le développement durable qui travaille sur le développement des transports en commun, sur la réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments anciens, que ce soit les bâtiments publics ou privés, qui travaille avec les industriels pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Mais en même temps, ce ne sera pas l'Albanie dont j'ai vu la chute après Hiver Hodja, et ça ne peut pas être cela !

A mon avis, une ville dans laquelle on est contre le foot, contre le rugby, contre les grands rallyes ou le grand prix de tennis, excusez-moi, mais je n'aimerais pas y vivre ! Comme je n'aimerais pas y vivre, je ne voudrais pas que la Ville de Lyon, l'agglomération lyonnaise soit exactement comme cela. Quand je rencontre un certain nombre de personnes dans la ville, j'ai plutôt l'impression qu'elles veulent aller vers les «greentech», prendre en mains le développement durable de la planète mais que, dans un même temps, elles aiment aussi un certain nombre de grands événements.

Je vais dire à Etienne Tête que pour lutter contre l'émission des gaz à effet de serre -je ne vais pas lui offrir un billet d'avion !- mais je vais l'envoyer voir à quoi ressemble le stade de Munich, et voir également la salle qu'est en train de construire Madrid pour l'ensemble des sports et il verra à quoi cela ressemble. Il verra ce qu'est la modernité et ce qu'est une époque ancienne.

Je vais vous dire une chose encore le stade de l'Olympique Lyonnais, on va le construire plus grand pour pouvoir être dans la Champion's league non pas seulement une fois de temps en temps, mais toutes les années, et il faut qu'il ait ce modèle-là.

Mais ce n'est pas la plus nulle des enceintes sportives. Je suis allé l'autre jour à Bordeaux et je peux vous dire que l'on pleure quand on voit le stade ! Voir arriver du public dans le stade de Bordeaux, c'est d'une misère absolue. On a l'impression de se

trouver dans un pays du tiers -monde ! J'en connais qui ont des stades mieux que celui-là. A un moment donné, à force de dire « on ne développe rien, on reste comme on est, c'est super bien comme cela », un jour tout le monde nous aura dépassé et à ce moment-là, mes amis, ce sera difficile pour les emplois, la protection sociale, ce sera extrêmement difficile, sans compter le côté « fun » qui ne marchera pas.

Que voulez-vous, je suis pour le développement durable, et pas pour la décroissance durable et donc on va continuer comme on le fait aujourd'hui à présenter des dossiers qui seront chaleureusement approuvés et d'autres qui le seront moins, mais c'est cela qui fait l'équilibre de la Ville de Lyon.

M. GEOURJON Christophe : Je voudrais donner une explication de vote. Puisque nous considérons que nous n'avons pas aujourd'hui les éléments pour contrôler le bon usage de l'argent public, notre Groupe s'abstiendra sur ce dossier. Ceci ne veut pas dire que nous sommes contre le foot ni contre l'OL.

M. LE MAIRE : Vous aurez d'autres occasions de le prouver Monsieur Geourjon. Ne vous désolerez pas aujourd'hui.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Lyon Démocrate-MoDem s'est abstenu. Le Groupe Europe Ecologie, les Verts et apparentés a voté contre, sauf MM. Buna, Giordano qui ont voté pour et Mme Gouzou-Testud qui s'est abstenue.)

(Adopté.)